

Mauss

Bastide

Balandier

Dubet

Touraine

Gurvitch

Proudhon

Halbwachs

Bouglé

Leroi-Gourhan

Hubert

DURKHEIM et la sociologie française

Comte

D'hier à aujourd'hui

Salvador Juan



Éditions
SCIENCES
HUMAINES

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion et Distribution : Interforum

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2019**

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361065560

DURKHEIM ET LA SOCIOLOGIE FRANÇAISE

D'hier à aujourd'hui

Salvador Juan

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines

Une collection créée par Véronique Bedin

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

AVERTISSEMENT

Ce livre est la version revue et corrigée, écourtée et simplifiée, d'un ouvrage – *L'École française de socioanthropologie* – paru en 2015 aux Éditions Sciences Humaines, et que Georges Balandier avait alors préfacé. Le fond du propos restant le même, il nous a semblé légitime de reproduire sa préface d'alors.

LA TRADITION SOCIOLOGIQUE FRANÇAISE REVUE

Par Georges BALANDIER †

Professeur émérite à la Sorbonne et Directeur d'Études à l'EHESS

Ce livre est le récit d'une poursuite et d'une enquête. Il recherche une tradition, une transmission aussi, une suite d'influences également accomplies à partir de Durkheim et Mauss, de l'oncle et du neveu, inventeurs des sciences sociales françaises. Ils ont ensemble produit ces sciences et établi leur tribune, *L'Année sociologique*, revue initiatrice, stimulatrice des contributions qui visent à une reconstruction de la nation après la défaite de 1870, à l'édification d'une république dont Durkheim sera le « grand instituteur ». Deux figures qui se définissent par leurs contrastes et non par la seule différence de l'âge : à la gravité universitaire et attachée au positivisme scientifique de l'un s'opposent la liberté plus désinvolte, l'ouverture à l'intuition et à la culture exploratrice de l'autre. Mais leur solidarité est totale et leur complémentarité engendre la spécificité de la science sociale française, qui les pousse à la polémique avec les fondateurs allemands de la discipline, Weber et Simmel. Ils font front ; *L'Année sociologique* est leur atelier commun. Durkheim construit la sociologie avec la théorie « nouvelle » et des recherches qui la valident ; Mauss donne son essor à l'ethnologie, il réalise la recension de ses textes et en a l'érudition créatrice, il lui donne son lieu d'enseignement associé au futur Musée de l'Homme. L'un accentue l'apport sociologique, l'autre l'apport établissant déjà l'anthropologie ; la revue commune aux deux initiateurs et à leurs entourages est un lieu de rencontres : la sociologie et

l'anthropologie-ethnologie naissent peu dissociables. C'est la spécificité française, cette union féconde, cette naissance dès le commencement d'une *socioanthropologie* qui marque la pensée sociale française.

C'est à la traque des manifestations diffuses, toujours vives, de cette pensée que Salvador Juan s'est consacré. Il le fait à partir d'un enseignement donné en Espagne, à l'Université de Valence, depuis 2012. À partir aussi de la publication, par cette même université de l'ouvrage en castillan – *La Escuela Francesa de Socioantropología* – qui est une extension de ce cours. Et maintenant, ce retour à la langue française par une version à la fois étendue et autrement accentuée. À ces variations, Salvador Juan est fortement préparé : son œuvre en témoigne, ouverte en 1986 par un article consacré à l'« action technocratique », publié dans *Les Temps Modernes* ; ses intérêts intellectuels le désignent, ils portent sur les problèmes théoriques et les pratiques, notamment sur la démarche conjointe de l'anthropologie et de la sociologie.

Salvador Juan pose en ouverture de l'ouvrage une question principale : si la socioanthropologie française existe dès l'origine, par les apports de Durkheim et Mauss à *L'Année sociologique*, est-elle pour autant formatrice d'une École ? Au sens où le marxisme sociologique et le structuralisme ont pu l'être par le moyen d'une discipline de l'engagement ou du formalisme de la lecture sociale. Des écoles de croyance et non pas seulement de manifestation de la vérité. Aux origines, il en est ainsi, les adversaires de Durkheim, pour la plupart des philosophes opposés au positivisme sociologique, évoquent alors le « clan totem et tabou ». Ensuite, les « durkheimiens » sans Durkheim, disparu en 1917, signalent l'attachement commun à une démarche fondatrice précisée notamment par *Les Règles de la méthode sociologique*. Un attachement que fortifie la confrontation aux adversaires de Durkheim, en premier lieu à Tarde illustre par sa théorie de l'imitation, puis à l'influence croissante des fondateurs allemands de la pensée sociale, de Weber plus que de Simmel. Avec le temps, les « durkheimiens » s'effacent à l'arrière des nouveaux venus, ils ne disparaissent pas. L'essentiel se maintient : la fidélité aux origines, à l'imbrication socioanthropologique illustrée

par la collaboration étroite de Durkheim et de Mauss ; la fonction intégratrice des théorisations nouvelles qui font place à ce double apport ; l'esprit des recherches réalisées dans la perspective socioanthropologique, nombreuses et aux implications très actuelles.

Un siècle après la mort de Durkheim, on est toujours durkheimien, par allégeance ou par imprégnation ; des traces multiples relient jusqu'aux commencements – jusqu'à la socioanthropologie fondatrice et formatrice. Salvador Juan le montre en excluant la commodité d'une pure chronologie. Il s'attache à révéler une « aventure intellectuelle » continuée, ainsi que ses répercussions sociales et politiques encore actives dans la France contemporaine. C'est donc moins à une École – bien que l'identification EFSA¹ soit répétée – qu'aux variations d'un bassin de courants intellectuels que l'enquête s'attache ; à partir d'une source que la création de *L'Année sociologique* fait surgir, que la collaboration de l'oncle (Durkheim) et du neveu (Mauss) alimente, que l'engagement dans la vie sociale et culturelle du second fortifie.

Le livre de Salvador Juan ne concerne pas seulement les variations de ce bassin de courants intellectuels, il en présente un inventaire total selon les moments de l'histoire de la pensée socioanthropologique, il recentre selon les périodes. Au temps des formations, des origines, aux côtés des plus renommés – Bouglé, Halbwachs, Simiand – apparaissent des chercheurs moins visibles – comme Davy, Fauconnet et Hubert. Au temps présent, la prospection s'étend en manifestant la vitalité de l'imprégnation socioanthropologique – Salvador Juan occupe la position centrale, il recense large, de Baudrillard à Duvignaud. Durant la période intermédiaire, les renommées signifient l'accès à une maturité novatrice, avec Bastide allant de l'anthropologie religieuse à la sociologie des maladies mentales, avec Bataille illustrant la sociologie anti-utilitariste en désignant la « part maudite » de toute société, avec Caillaud, écrivain et initiateur du Collège de sociologie, avec Granet, introduisant les études sur la Chine, ami des durkheimiens... C'est le temps de l'expansion.

1- EFSA pour École Française de SocioAnthropologie.

Ce texte pratique aussi une réhabilitation ; il sort Gurvitch de l'oubli où la mort l'avait enfermé, il le resitue en animateur de la renaissance des sciences sociales après la deuxième guerre mondiale. Le Centre d'études sociologiques alors créé, associé au CNRS naissant, rassemble les chercheurs d'une génération nouvelle, dont Edgar Morin et Alain Touraine. Gurvitch y patronne un premier colloque analysant la technocratie où se révèlent ses choix politiques d'autonomie et de fédéralisme, les raisons de son opposition au marxisme-léninisme. Proudhon plutôt que Marx. C'est surtout la création en 1946, aux Éditions du Seuil, des *Cahiers internationaux de sociologie* qui fait de Gurvitch le véritable animateur de la renaissance socioanthropologique ; les survivants du désastre de l'été 40 y apparaissent dès le commencement, des chercheurs de la génération nouvelle les rejoignent progressivement. Douze ans plus tard, une initiative conjointe avec un ami belge, le sociologue et ancien ministre Henri Janne, donne naissance à l'Association internationale des sociologues de langue française qui constitue le socle international de la revue. Les communications aux colloques tenus par l'association sont d'ailleurs sélectivement publiées par les *Cahiers*. Par la revue, transférée aux Presses universitaires de France en 1954, Gurvitch s'attache à un éditeur qui relaie son influence en lui créant une collection – la Bibliothèque de Sociologie Contemporaine – et publie la majorité de ses œuvres – dont le livre référentiel *La Vocation actuelle de la sociologie* et le *Traité de sociologie* récemment réédité par Pierre Ansart.

Dans la mouvance de Gurvitch deux socioanthropologues, Jean Duvignaud et moi-même, tenons un rôle central, en réactivant le courant socioanthropologique, l'un par l'anthropologie et ses spécialisations, l'autre par l'étude des cultures et de leurs différences. Duvignaud, écrivain, auteur de films, inventeur de plusieurs revues dont *Arguments* a été victime de ses talents ; le sociologue et l'anthropologue ont ainsi été occultés. L'auteur d'ouvrages sur Durkheim et Gurvitch, sur la sociologie du théâtre et de l'art, sur la fête et le jeu, l'auteur du livre et du film sur *Chebika*, le village tunisien, avait trop de dons pour

bénéficier de la reconnaissance accordée aux spécialistes. Le texte de Salvador Juan lui attribue sa vraie place. J'ai été très proche de Gurvitch, qui publie les premiers résultats de mes enquêtes de terrain et les articles tiers-mondistes, dont la construction théorique de la « situation coloniale » (1951). La participation à la vie de la revue est précoce : très vite, je suis associé à la codirection de la revue pour en devenir l'unique Directeur – pour près d'un demi-siècle – après la mort de Gurvitch en 1965. J'en accompagne les transformations, les nouvelles thématiques, en multipliant les numéros à thème unique. Par mes fonctions éditoriales aux Presses universitaires de France, par mes enseignements en Sorbonne et à l'EHESS, j'oriente les travaux de nouveaux sociologues et anthropologues, impose un autre mouvement à leur discipline, l'actualise et la diversifie, notamment par *Anthropologie politique* (1967) livre traduit en près de trente langues. Avec Duvignaud et auprès de Gurvitch, dont chacun de nous a publié une biographie, nous constituons un relais contemporain au mouvement socioanthropologique.

Salvador Juan conclut ce livre nécessaire, passionné mais soumis à la critique, en rappelant les enseignements et les formes d'engagement social et politique de la première EFSA, celle des commencements féconds. Il affirme avec raison que la situation actuelle exige la même imagination sociologique et scientifique, et la même énergie, pour ouvrir des issues politiques et sociales qu'au temps des grandes turbulences face auxquelles Durkheim et Mauss établissaient la science sociale, en révélant des réponses ajustées aux défis de la période.

Octobre 2014.

Introduction

Et si Durkheim n'était pas seulement ce chercheur lancé à corps perdu dans l'explication des fonctions sociales et des contraintes générées par le système? S'inspirant de ses illustres prédécesseurs et à l'aide de ses compagnons de route, il précisa les contours d'une discipline qui transcenderait la sociologie elle-même, la socioanthropologie, et en fonda ainsi l'École française.

Cet ouvrage nous fait découvrir au fil des pages un Durkheim critique des effets pervers du développement économique, défendant l'unité du genre humain, attentif aux dynamiques historiques et aux conflits, soucieux de l'autonomie des personnes. Sont également présentés les principaux travaux, soulignant tant les influences mutuelles que la pensée commune, philosophique et politique, des nombreux collaborateurs de Durkheim tels que – aux côtés de Mauss – Hertz, Fauconnet, Hubert, Bouglé, Simiand, Halbwachs, etc. Beaucoup d'exemples montrent que ce groupe de penseurs est opposé aux sociologies de l'intérêt et à celles qui insisteront plus tard avant tout sur les fonctions et les structures sociales. Le livre propose de découvrir la tradition sociologique française ainsi que la manière dont des auteurs tels que Gurvitch, Duvignaud, Bastide, Leroi-Gourhan, Lefebvre, Ansart et, surtout Balandier, l'ont portée jusqu'à nos jours en défendant une troisième voie entre l'individualisme rationaliste et les représentations d'une société uniquement conduite par ses mécanismes, sans acteurs.

L'École française de socioanthropologie structure encore intimement une grande partie des travaux actuels de la sociologie et de l'anthropologie des mondes contemporains. Être durkheimien – identité professionnelle que l'auteur de ces lignes

assume depuis près de quarante ans – c’est associer la sociologie et l’anthropologie, ce que réalisent de nos jours de nombreux départements d’universités, ainsi que divers séminaires. Les durkheimiens ont proposé, et institué durant un demi-siècle, une science sociale hybride à partir d’une définition unifiée du genre humain. On peut relever un sens manifeste de la solidarité humaine dès les premiers textes de Durkheim, puis chez ses compagnons.

Durkheim et les membres de sa famille intellectuelle montrent que, d’un côté, le passé historique et culturel explique de nombreux faits et événements; de l’autre, que les êtres humains agissent pour changer de façon permanente ces institutions et en créer de nouvelles. Mais n’anticipons pas sur les questions de fond. Nous allons rencontrer beaucoup d’auteurs dans cette sensibilisation à l’univers de la sociologie. Cet ouvrage s’apparente cependant moins à une visite de musée avec galerie de portraits commentés, qu’à une initiation aux apports des véritables créateurs de la discipline sociologique de tradition française.

Tout en émancipant la sociologie de sa tutelle philosophique, beaucoup des auteurs ici présentés se sont engagés dans l’action socialiste ou radicale, dans la *Ligue des droits de l’Homme*, dans le mouvement associatif et coopératif. Ce n’est pas par le hasard des circonstances académique que les durkheimiens seront impliqués dans la création de services publics (par exemple d’éducation ou de culture) ou dans des organisations, privées mais solidaristes, telles que les associations (y compris les coopératives de travailleurs); c’est pour le plaisir et la volonté d’appliquer les valeurs à la fois d’ordre scientifique et d’orientation sociale, constitutives de l’École française de socioanthropologie (EFSA).

Ce que les membres de l’EFSA – surtout Durkheim, Mauss, Hubert, Bouglé, Halbwachs pour ceux de la première période – ont laissé dans l’histoire de la pensée ne peut être apprécié uniquement en prenant en compte cette période fondatrice de la sociologie française. La force de l’EFSA, si l’on prend la métaphore de l’arbre, n’est pas seulement dans le tronc formé par les durkheimiens durant les cinquante années centrales (1890/95-1940/45), mais également dans les puissantes racines qui



produisent de la sève depuis environ 150 ans ; depuis le Siècle des Lumières, le contexte intellectuel incite à passer par des royalistes libéraux comme Alexis de Tocqueville, par Karl Marx, par des anarchistes tels que Proudhon. De ce tronc, naissent les branches maîtresses et les ramures de la deuxième période après 1945 : on trouve à partir de 1950, des auteurs tels que Gurvitch, le préhistorien Leroi-Gourhan, et surtout Balandier. Le feuillage contemporain et les graines que ce chêne massif de la socioanthropologie française répand dans le monde aujourd'hui sont abordés en fin d'ouvrage.

L'EFSA a inventé l'institutionnalisme¹ et souligné l'importance des normes sociales et du symbolique pour maintenir la cohésion sociale des sociétés modernes, les plus bousculées par la division du travail et les logiques de marché. Si les libéraux utilitaristes l'ont combattue (et continuent encore de le faire) c'est qu'elle en a toujours menacé les postulats. Ses membres ont été les premiers, dans l'ensemble des sciences sociales et humaines mondiales, à affronter le problème des limites de l'humain et à utiliser le concept de productivisme. Ils ont inauguré en France le premier laboratoire de sociologie, pensé le projet d'une pédagogie scolaire républicaine, fondé la sociologie urbaine française comme composante de la « morphologie sociale » ; tout en proposant des méthodes et des protocoles de recherche rigoureux, en adaptant notamment l'analyse statistique à la compréhension des phénomènes sociologiques, ils ont créé la *socioanthropologie*. L'EFSA est aussi à l'origine du concept de morale laïque qui est revenu au premier plan ces dernières années en France.

Les membres de L'EFSA ont principalement appartenu à la Sorbonne et au Collège de France ; secondairement à l'École Pratique des Hautes Études, l'EHESS et au CNRS. Ils ont animé diverses universités régionales : Bordeaux, Strasbourg, Toulouse, Caen. Ils ont créé une revue, *L'Année sociologique*, qui, après la Seconde Guerre mondiale, est remplacée dans cet office par *Les Cahiers Internationaux de Sociologie*. Depuis les années 1950, ses graines sont propagées au loin grâce à la création de l'*Association*

1- Dont le pendant en économie se rapproche des écoles évolutionnistes et de la régulation.

Internationale des Sociologues de Langue Française, association fondée par le durkheimien Georges Gurvitch et Henri Janne en 1956, que Georges Balandier a dirigée et qui reste en vigueur de nos jours...

Nous allons donc voyager entre tous ces philosophes et sociologues avec une grande liberté – y compris dans la chronologie dont nous nous libérons quelquefois en rapprochant des auteurs temporellement distants ou en opérant des va-et-vient dans l'histoire de la pensée –, en critiquant souvent certains aspects des « pères fondateurs ». À cet égard, écrivant sur des auteurs, dont on se considère comme un continuateur de lignée, l'une des principales difficultés est de parvenir à une objectivité suffisante dans l'analyse. Pour se protéger des risques de cette observation de l'intérieur – qui ne gêne pas l'anthropologue pourvu que son regard reste décalé –, la meilleure parade est la critique et l'examen lucide des limites de chaque auteur. Le lecteur ne sera donc pas surpris de noter, de temps en temps, des commentaires négatifs ou de constater que l'on relève des incohérences çà et là, tant chez les auteurs constitutifs de l'EFSA que chez certains exégètes dont la critique peut se révéler injustifiée...

Gageons que cet ouvrage combinant l'histoire de la pensée et la sociologie de la connaissance, ouvrira l'appétit du lecteur et éveillera son désir d'aller, au-delà du récit de ces rencontres fugaces, approfondir en lisant les auteurs eux-mêmes dans le texte pour mieux les réfléchir de façon autonome. Auteurs qui, pour la plupart, sont et restent le meilleur de la socioanthropologie² française et mondiale d'aujourd'hui ou d'hier.



2- En prenant modèle sur Balandier, nous accolerons désormais les deux termes en évacuant le tiret, pour manifester l'union intime des deux disciplines : *socioanthropologie*.



Les principaux auteurs de la tradition française et durkheimienne

Principaux auteurs avant Durkheim	Principaux auteurs de la période centrale	Principaux auteurs d'après-guerre
Charles (de Secondat) MONTESQUIEU (1689-1755)	Émile DURKHEIM (1858-1917)	Georges GURVITCH (1894-1965)
Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778)	Célestin BOUGLÉ (1870-1940)	Roger BASTIDE (1898-1974)
Claude Henri SAINT-SIMON (1760-1825)	Marcel MAUSS (1872-1950)	Henri LEFEBVRE (1901-1991)
Auguste COMTE (1798-1857)	Henri HUBERT (1872-1927)	André LEROI- GOURHAN (1911-1986)
Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859)	Paul FAUCONNET (1874-1938)	Jean DUVIGNAUD (1921-2007)
Pierre-Joseph PROUDHON (1809-1865)	Maurice HALBWACHS (1877-1945)	Georges BALANDIER (1920-2016)

Chapitre I

AUX ORIGINES DE LA PENSÉE DURKHEIMIENNE ET DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SOCIOANTHROPOLOGIE

Les travaux de Durkheim, puis ceux de Raymond Aron et de Claude Lévi-Strauss, nous apprennent que les précurseurs des sciences humaines, en particulier de la sociologie et de l'anthropologie – voire les fondateurs de ces disciplines selon ces auteurs –, se trouvent au siècle des Lumières. Ils sont incarnés, en France principalement par Montesquieu et Rousseau¹. Tous les durkheimiens s'en inspirent amplement. Mais il convient d'ajouter que l'on ne comprendra pas grand-chose à l'ensemble des auteurs que nous présentons ici sans prendre en compte les luttes politiques et les problèmes sociaux du XIX^e siècle dans lesquels ils ont inclus la sociologie naissante, en tant que conséquence ou solution. Comme l'attestent les nombreux commentaires, formulés par les durkheimiens d'hier et d'aujourd'hui, sur Saint-Simon (considéré par Durkheim comme la principale source du socialisme) ou Auguste Comte, ainsi que leur appui sur les « solidaristes » de l'époque ou sur Proudhon, il est manifeste que la nouvelle science sociale s'insitue à la fois comme connaissance positiviste orientée vers l'action et comme illumination scientifique de la politique.

1- Sans le moindre doute, il s'agit des deux principales figures hexagonales de cette fondation. Il convient de noter que Durkheim cite abondamment, dans les chapitres centraux de son livre posthume *L'évolution pédagogique en France* (1904-1905), la littérature générale, en particulier les essais de Rabelais, Erasme (considéré comme à moitié Français car ayant suivi ses études en France) et Montaigne, pour définir tant ce qu'il nomme « l'esprit français », que pour traiter des nouvelles conceptions sur l'éducation qui émergent à la Renaissance.

C'est dire que la sociologie française est née non seulement dans un contexte évolutionniste et colonial, qui lui donnera une certaine coloration, mais encore qu'elle s'est trouvée immédiatement confrontée aux enjeux du progrès, de la société industrielle, de la justice sociale et des associations; questions qui ont dynamisé de nombreux débats au cours du XIX^e siècle. C'est ce bain intellectuel qui imprégnera l'EFSA, face à l'individualisme libéral de Spencer et au darwinisme social de l'époque; en parallèle, aussi, à un marxisme à la fois tenu à distance et partiellement intégré dans ses approches.

Les lumières de Montesquieu et de Rousseau

Durkheim a été le premier à écrire que Montesquieu fut l'auteur s'étant le plus profondément aventuré dans les terres d'une science sociale qui deviendra plus tard la sociologie. Il le considère comme le principal précurseur de la sociologie, ainsi que le fera, bien après lui, Raymond Aron. En contrepoint, Lévi-Strauss affirme le caractère anthropologique avant-coureur dans l'œuvre de Rousseau, contemporain de Montesquieu². Ce double point d'appui inscrit d'emblée le durkheimisme dans ce qui deviendra une socioanthropologie.

Montesquieu et la sociologie comparée

Dès les premières lignes de sa thèse en latin sur Montesquieu (1882), Durkheim nous dit que même si *L'esprit des lois*, son œuvre la plus connue publiée en 1748, ne traite pas de tous les événements sociaux mais seulement des règles, ce livre propose une analyse profondément sociologique: « La méthode qu'il emploie pour interpréter les différentes formes du droit, est valable aussi pour les autres institutions sociales et peut leur être appliquée d'une façon générale. Bien mieux, comme les lois touchent à la vie sociale toute entière, Montesquieu aborde nécessairement celle-ci à peu près sous tous ses aspects. »

2- C'est à la fin de la vie de Montesquieu (1689-1755), dans les années 1745-1755, que ses écrits convergent avec les textes de Rousseau (1712-1778).



Anticipant ce qui sera plus tard la perspective de Durkheim, on peut dire que, pour Montesquieu, l'ensemble des règles de la société est comparable au sang d'un corps qui traverse tous les organes en les dynamisant et en véhiculant partout valeurs, principes et obligations sociales. Raymond Aron aussi – il l'affirme dès le début de ses cours de 1967 – considère Montesquieu comme le premier véritable sociologue, plus encore qu'Auguste Comte pourtant inventeur du mot soixante-dix ans plus tard. Il l'est surtout, selon Aron, car il recherche les causes profondes des événements, les déterminations, et parce qu'il rend intelligible la diversité des faits sociaux et des cultures, en l'organisant « à l'intérieur d'un petit nombre de types ou de concepts³ ».

Selon Durkheim, Montesquieu incarne une rupture dans l'histoire de la pensée parce qu'il s'écarte de l'art purement déductif des sciences sociales pour avancer vers une méthode quasi-expérimentale, très scientifique, qui s'adapte aux caractéristiques des sociétés. À partir des lois mises en relation sur plusieurs pays et époques, Montesquieu induit des propriétés communes aux principales catégories de sociétés ; de sorte qu'il invente non seulement ce que nous appelons aujourd'hui le droit comparé, mais encore la méthode comparative elle-même, reposant sur l'observation des faits et des processus sociaux, articulant un regard presque toujours à la fois synchronique et diachronique. Au-delà de ce constat et de quelques menues critiques de Durkheim, son regard est, par dessus tout, profondément sociologique.

Loin de séparer les différents segments ou secteurs de la société comme le font beaucoup d'autres auteurs, Montesquieu réunit et analyse, dans un seul mouvement, le droit, l'ensemble des mentalités, la religion, le commerce, etc. Il les réunit dans ce que la sociologie appellera plus tard le système institutionnel, montrant ainsi l'unité de la société et donc ce que sera la science qui lui correspond. Symétriquement, l'une de ses principales contributions est la théorie de la séparation des pouvoirs face à la formation de superpuissances écrasant les êtres humains – à bien des égards, sa pensée est celle de l'équilibre –, séparation

3- R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, 1967, Gallimard, 1982, p. 29.

fonctionnant comme principe de concurrence et empêchant positivement l'affaiblissement de la démocratie et de la liberté.

Les sous-systèmes sociaux peuvent potentiellement jouer ce rôle équilibreur, par exemple lorsque, en Turquie, la religion corrige le pouvoir politique. Durkheim cite des extraits de Montesquieu susceptibles d'expliquer, sur le mode prophétique, des événements ou tendances de l'actuelle Turquie et d'autres pays musulmans, plus de 270 ans plus tard : « Il est, cependant, une chose qui peut parfois s'opposer à la volonté du prince, c'est la religion. » Cette idée était déjà exprimée plus tôt dans le livre de Montesquieu, quand il insistait sur le poids de la tradition et l'absence de codes écrits dans certains pays autoritaires d'Orient : « Dans les États despotiques, où il n'y a point de lois fondamentales, il n'y a pas non plus de dépôt de lois. De là vient que, dans ces pays, la religion a ordinairement tant de force ; [...] et, si ce n'est pas la religion, ce sont les coutumes qu'on y vénère, au lieu des lois⁴. »

Tous les commentaires de Durkheim sur Montesquieu ne sont pas élogieux. Il lui reproche de presque tout expliquer, d'interpréter la quasi-totalité des formes sociales, à travers le prisme du pouvoir politique, qui fonde ses classifications. Il relève également la tendance de Montesquieu à choisir les faits et exemples historiques les plus conformes aux besoins de sa théorie selon une démonstration de type *pro domo*. Il le critique surtout pour le fait de préférer l'analyse synchronique à la diachronique : pour expliquer les règles, il s'appuie sur une intéressante mais insuffisante relation entre des ensembles de faits, sans insérer les sociétés dans une perspective historique où les types de civilisations se succèdent. Il lui manque donc cette approche dynamique que proposera plus tard Auguste Comte, l'inventeur du terme même de « sociologie ». Une lecture attentive de Montesquieu permet cependant de montrer que l'idée de succession des civilisations existe dans le texte, en cela que les très dispersés sauvages précèdent les barbares plus concentrés ; ceux qui ne cultivent pas la terre et ne connaissent pas la monnaie pour leurs échanges sont

4- Cf. C. L. S. Montesquieu, *L'esprit des lois*, 1748, Garnier, 1987, t.1 : la première référence est en L. III, ch. X, pp. 34-35 ; la seconde en L. II, ch. IV, p. 24.



antérieurs à l'émergence de villes – dans lesquelles la civilisation serait née, selon le point de vue qui caractérisait déjà les Grecs anciens en séparant *ethnos* et *polis*⁵.

Montesquieu hiérarchise moins les sociétés et avec un moindre ethnocentrisme que Comte et Durkheim lui-même, le sens de la séquence évolutive apparaissant plus faiblement chez l'auteur de *L'esprit des lois*. Dans l'ensemble, pour lui, les causes profondes des systèmes normatifs sont plus géographiques qu'historiques. Le climat et le paysage où l'homme vit, le volume des sociétés (se mesurant par celui de la population) – ce que les durkheimiens nommeront la morphologie sociale –, déterminent en grande partie ses institutions. Même si Durkheim ne le relève pas, Montesquieu invente une bonne part de la perspective qu'il développera par la suite, tout comme ses compagnons, en articulant les données morphologiques relatives au milieu (associées tant à sa théorie des climats qu'aux propos sur les conditions physiques de la vie sociale) aux éléments institutionnels, en particulier normatifs. Ce sont ces bases explicatives, dont Montesquieu se sert déjà, qui aiguïseront le regard des durkheimiens.

Trois idées fortes, qui resteront dans le bagage de l'EFSA, apparaissent dans l'extrait ci-dessous : la loi corrige les inégalités, le véritable changement culturel ne passe pas par les lois et l'État devrait avoir des politiques sociales.

« Autant que le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité l'est-il de l'esprit d'égalité extrême. Le premier ne consiste point à faire en sorte que tout le monde commande, ou que personne ne soit commandé ; mais à obéir et à commander à ses égaux. Il ne cherche pas à n'avoir point de maître, mais à n'avoir que ses égaux pour maîtres. Dans l'état de nature, les hommes naissent bien dans l'égalité ; mais ils ne sauraient y rester. La société la leur fait perdre, et ils ne redeviennent égaux que par la loi. Telle est la différence entre la démocratie réglée et celle qui ne l'est pas. [...]

5- Le terme *ethnos*, en grec ancien, désigne à la fois la condition commune, le primitif, la dispersion ; il s'oppose à la *polis* qui signifie le regroupé et le civilisé (le policé des urbanités).

Nous avons dit que les lois étaient des institutions particulières et précises du législateur, et les mœurs et les manières, des institutions de la nation en général. De là il suit que lorsqu'on veut changer les mœurs et les manières, il ne faut pas les changer par les lois: cela paraîtrait trop tyrannique; il vaut mieux les changer par d'autres mœurs et d'autres manières. [...]

Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues, ne remplissent point les obligations de l'État, qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable, et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé⁶. »

(Montesquieu, *L'esprit des lois*, 1748)

Notons que la question des normes est articulée à la structure des positions de classe. En termes contemporains: la philanthropie ne définit pas, empêche presque, les politiques publiques; et la société induit une ségrégation sociale qui doit être compensée par la loi. Durkheim convertira cette idée dans la thèse selon laquelle le processus de division du travail accompagne celui du développement social tout en engendrant des inégalités à corriger par la législation et par les services publics. Les lois, qui font l'objet central du livre, se distinguent des autres normes. La typologie des normes proposée par Montesquieu est assez bien connue, et nous est encore utile aujourd'hui, à condition de la préciser et de l'amender: l'action ordinaire des êtres est régie soit dans leur comportement intérieur (on pourrait appeler cela des usages), soit dans les habitudes qui ordonnent leur comportement extérieur (les coutumes), et se distinguent de ce que les règles juridiques stipulent.

6- Les trois extraits figurent dans *L'esprit des lois*, p. 125, t.1, Liv. VIII, ch. 3 (pour le premier); p. 335, t.1, Liv XIX, ch. 14 (pour le second) et p. 129, t.2, Liv XXIII, ch. 29, pour le dernier.



Dans les extraits cités ci-dessus, on peut déjà noter un certain élan humaniste pré-républicain⁷ ; aucun doute que Montesquieu l'avait, mais il était plus attaché à la défense de l'ordre social qu'à l'égalitarisme absolu des communautés primitives, parfois appelées « état de nature » dans un sens assez différent du même terme utilisé par Rousseau, comme nous le verrons plus loin. N'oublions pas que le premier de nos auteurs est d'origine noble, contrairement au second. Il serait absurde et anachronique de voir en Montesquieu un socialiste avant la lettre, mais il est tout aussi illégitime de le prétendre proto libéral, comme on peut le lire, par exemple, sous la plume d'Aron. Nous pourrions cependant suivre ce dernier lorsqu'il qualifie Montesquieu de quelque peu « réactionnaire » – au sens de l'amour du passé – mais, faudrait-il ajouter, également éclairé... En tout cas, certaines de ses observations peuvent surprendre, tant parce qu'elles anticipent ce qui allait devenir le proto socialisme, que pour sa prudence à l'égard des caractères supposés socialement avantageux de la richesse des nations. En ces temps où, si souvent, l'on exaltait les vertus de l'abondance, Montesquieu pourrait presque être considéré comme un anti-productiviste avant la lettre. Le premier des textes ci-dessous pourra émouvoir ceux qui ont le sens d'une répartition sociale équitable, ce qui fut le cas de durkheimiens. La dernière citation plaira surtout aux adeptes d'une frugalité relative.

« Dans les républiques où les richesses sont également partagées, il ne peut point y avoir de luxe [...], il suit que moins il y a de luxe dans une république, plus elle est parfaite. [...] À mesure que le luxe s'établit dans une république, l'esprit se tourne vers l'intérêt particulier. [...] Les républiques finissent par le luxe ; les monarchies par la pauvreté. [...]

7- Montesquieu écrira l'ébauche de l'article « Goût » pour l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, alors que Rousseau rédigera l'entrée « Économie politique » et des articles sur la musique ; une rencontre virtuelle entre nos deux auteurs d'origine et de fréquentations très différentes mais qu'un même humanisme réunissait.

L'effet des richesses d'un pays, c'est de mettre de l'ambition dans les cœurs. L'effet de la pauvreté est d'y faire naître le désespoir. La première s'irrite par le travail; l'autre se console par la paresse. [...]

Chez les peuples qui n'ont point de monnaie, chacun a peu de besoins, et les satisfait aisément et également. L'égalité est donc forcée; aussi leurs chefs ne sont-ils point despotiques ».

(Montesquieu, *L'esprit des lois*,
t. 1, pp. 107-110, 230, 312)

Si l'on approche Montesquieu sans passer par le prisme durkheimien, on peut mettre en évidence quelques détails que Durkheim n'a pas révélés (pas plus qu'Aron), mais qui ont imprégné les durkheimiens et dont ils ont été les vecteurs. Mettons ici de côté certains stéréotypes et l'idéologie évolutionniste de Montesquieu qui transparait en de multiples endroits de son œuvre⁸, une idéologie qui était largement celle de son temps, bien que Rousseau n'en fût pas victime (contrairement à Voltaire).

Outre des idées, éparses mais profondes, telles que celle de la capacité des seuls êtres humains à formuler et transgresser leurs propres règles, ou le fait que nous consommons des biens de tout l'univers – l'idée de la mondialisation –, Montesquieu nous propose des raffinements sociologiques très contemporains, car ils sont inhérents aux civilisations à dominante urbaine ou à la culture de la modernité. Par exemple, si les normes dominantes, dans telle société ou telle époque, sont celles de la classe dirigeante, et si, contrairement au message principal des fondateurs de la science économique, la richesse des nations se traduit proportionnellement par un accroissement des inégalités, alors les lois sont aussi l'instrument pour rétablir l'équité dans un monde d'inégalités. Ce sera une idée de base de l'EFSA. Mais l'on trouve d'autres éléments encore plus pertinents et significatifs

8- Par exemple, le fait de considérer comme « naturels » l'attrait du commerce chez les Arabes (Livre XXI, chap. XVI, t.2, p. 51), l'absence de courage des Indiens ou les formules du type « Il faut écorcher un Moscovite pour lui donner du sentiment » (au Livre XIV, fin du chap. II et début du chap. III, pp. 248 et 249)...